

Per Kurier

4047



AMBASCIATA DI SVIZZERA
IN ITALIA

L'Addetto alla Difesa,
Militare, Aeronautico e Navale.

SCH.103

KFLF / BAFF

10. APR. 1990

00197 ROMA, le 4 avril 1990

Largo Elvezia - Via Barnaba Oriani, 61
Tel. 803-641

Kdt FF Trp

10. APR. 1990

Kdt	K	G
Sekr	aa	080
ZSO		
COP	K	wa
CFH		
CPK		
C Na		
Kdt UoG	K	23.4.9
C. Schauen		
SC 31		
Fl Rgt 1		
Fl Rgt 2	K	ka so. u.
Fl Rgt 3		
Fl Rgt 4		

Monsieur le Commandant de corps W. JUNG
Chef des troupes ADCA
Papiermühlestrasse 20

B e r n e

directement vu l'urgence

Kdt	K	/
Sekr		
Adjunkt	K	/
Sakr		
CAKP		
CFE		
DBAFF		
DBAMF	K	/
31	K	
32		
33		
34		
Dist: D		
Rufl		

DECIMOMANNU

Mon Commandant de corps,

La décision attendue est ainsi tombée. Elle est malheureusement négative (voir annexe) et vient justifiée comme suit (traduction) :

"Nous communiquons à regret qu'en dépit de la meilleure disposition, des raisons étroitement liées à la surcharge déjà considérable des servitudes militaires existant en Sardaigne ne consentent pas de donner satisfaction à la demande présentée par la lettre citée en marge."

La lettre est signée par le Général CA (***) Incisa di Camerana, chef du cabinet du Ministre de la défense.

Cette mesure est de caractère essentiellement politique. J'en veux pour preuve que hier, 3 avril, le chef du 2ème bureau de l'EM de l'Aeronautica, le Général De Carolis fortuitement rencontré, ignorait encore tout de cette décision. Il a ensuite pensé que des considérations techniques, telle que l'impossibilité d'obtenir un créneau de temps disponible, nous aient empêchés d'accéder à Decimomannu.

Appréciation de la situation

La justification fournie, je cite "des raisons étroitement liées à la surcharge des servitudes militaires ..." est certainement sincère mais à mon sens insuffisante. Il faut la situer dans le contexte de deux événements attendus; les élections administratives du 6 mai et le championnat mondial de football de juin (une partie devrait se jouer en Sardaigne). En ce qui concerne les premières, la démocratie-chrétienne (parti du Ministre de la Défense) craint de perdre des sièges. En ce qui concerne le second, il influence dès maintenant le quotidien de la société italienne qui entend surtout faire "bonne figure". Or, dans ce pays, tout se tient et les milliards de lires dépensés pour créer des conditions favorables à l'événement sportif mondial ne sauraient admettre une critique politique s'appuyant sur un facteur ayant momentanément perturbé l'environnement. Cette appréciation

./.



et ce risque, je les ai régulièrement formulés depuis 1987 sans parvenir malheureusement à obtenir que l'on renonce à faire état de l'argument citant un environnement suisse ménagé grâce à ce déplacement à l'étranger.

Cette décision est de pure opportunité et ne doit pas être considérée comme définitive. A contrario, je suis enclin à penser que si nous avions pu voler maintenant, au printemps ou plus tard, après les grandes vacances d'été, nous ne serions pas victimes d'un problème de politique intérieure italienne. Cette réaction fixe cependant aussi l'échelle des valeurs et la place que l'on nous attribue. J'observe, en effet :

- qu'au premier rang se placent - et c'est tout à fait légitime - les partenaires contractuels de la base
- puis viennent les autres alliés de l'OTAN, le Canada par exemple
- ensuite les alliés non intégrés au commandement de l'OTAN, les Français
- enfin, les amis, la Suisse.

J'entends ainsi dire que les sourires, les déclarations d'amitié et les promesses peuvent être de nature à nous tromper car le réalisme politique prédomine. Un réalisme que seul le "Gegengeschäft" parvient peut-être encore à influencer, non les bons sentiments aussi sincères et louables soient-ils.

Réaction dans l'immédiat

En accord avec notre Ambassadeur, j'ai accusé réception de la décision auprès du Général Incisa di Camerana par quelques lignes strictement formelles.

Attitude future

Oralement, une réponse circonstanciée nous a été promise. Il convient de l'attendre pour mieux connaître l'attitude italienne. Dans l'immédiat, toutefois, je me bornerai à quelques considérations.

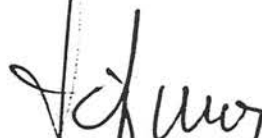
1. En aucun cas, nous ne devons laisser transparaître notre désappointement.
2. Ne pas réagir sur le plan militaire. Le Général Pisano, destinataire d'une éventuelle réaction, vide son bureau et se prépare à partir en pension. Son successeur n'est pas encore connu et une lettre de notre part se perdra ou ne sera pas lue.
3. Lorsque la réponse du Ministre sera disponible, il appartiendra au niveau politique d'apprécier l'opportunité et la forme d'une réaction. Compte tenu de l'importance que nous accordons à ce type d'entraînement pour nos pilotes, il est concevable que cet objet soit inclus dans les discussions bilatérales qui pourraient se tenir au plus haut niveau.
4. Dans l'immédiat, je ne suis pas en mesure de juger si une éventuelle demande d'utiliser les installations ACMI en automne ait quelques chances d'aboutir. C'est encore trop tôt et seuls les propos qui seront tenus ultérieurement fourniront quelques indices à cet égard indépendamment du fait qu'une telle perspective soit encore possible sur le plan interne.

5. Tout doit tendre à "sauver l'avenir". A ce point de vue, je suggère que, dans le futur et pour autant que cela soit possible, on s'efforce d'obtenir des créneaux de temps disponibles aussi éloignés que possible de la saison estivale; préférer à titre d'exemple la période s'étendant d'octobre à avril de manière à éviter les mois chargés par le tourisme et les manifestations de toutes sortes.
6. Il y aura de toute manière lieu de bannir à jamais l'association malheureuse "protection de l'environnement suisse - Decimomannu". Reprise par des correspondants de presse italiens en Suisse et répété ici, cet argument joue régulièrement en notre défaveur compte tenu de la sensibilité propre à ce pays.

Je tiens enfin à souligner qu'à mon avis, même en attendant d'avoir franchi l'écueil des législatives du 6 mai ainsi que cela nous avait été primitivement demandé, la réponse aurait vraisemblablement été négative à cause du championnat mondial de football dont l'Italie attend énormément pour son image. Tout bien considéré, il est préférable qu'elle soit tombée maintenant plutôt qu'au dernier moment.

Croyez, mon Commandant de corps, à l'expression de mes plus cordiaux sentiments.

AD Rome



Colonel EMG E. Scherrer

Annexe

Réponse du chef de cabinet

Pour information

Chef div rens - chef UNA
Chef protocole militaire

A Rome, Madame l'Ambassadeur pour son dossier

MODULARIO
DIFESA 12-bis

30 MAR. 1990



URGENTE

Mod. 17-bis

Ministero della Difesa

GABINETTO DEL MINISTRO

20726

Prot. N.° 2/ /8.1.11/90

Roma, li 29 MAR. 1990

Allegati

OGGETTO: Decimomannu: "Campo di addestramento 1990" per i piloti dell'Aeronautica
Militare svizzera.

ALL'AMBASCIATA DI SVIZZERA IN ITALIA
- Ufficio dell'Addetto alla Difesa Militare,
Aeronautico e Navale
Largo Elvezia - Via Barnaba Oriani, 61 00197 + ROMA

Riferimento: let.n. SH19 datata 7 febbraio 1990.

Si è spiacenti di comunicare che, malgrado la migliore disposizione, ragioni connesse con il già notevole carico di servitù militari esistente in Sardegna non consentono il soddisfacimento dell'esigenza rappresentata con la lettera in riferimento.

D'ORDINE DEL MINISTRO
IL CAPO DI GABINETTO